

**EXTRAIT CONCERNANT L'EDILITE
RECETTES**

RECETTES

CHAPITRE XX : Vente de terrain		
ARTICLE	Exercice 2021	Exercice 2022
Article 2 : Vente de terrains urbains	0	0
TOTAL CHAPITRE XX	0	0
CHAPITRE XXI : Subventions et taxes d'édilité		
ARTICLE	Exercice 2021	Exercice 2022
Article 4 : Subvention pour travaux d'édilité	0	0
Article 5 : Taxes spécifiques d'édilité	0	0
TOTAL CHAPITRE XXI	0	0
CHAPITRE XXII : Emprunts pour travaux d'édilité		
ARTICLE	Exercice 2021	Exercice 2022
Article 3 : Emprunts pour travaux d'édilité	0	0
TOTAL CHAPITRE XXII	0	0
CHAPITRE XX IV : Prélèvements sur fonds d'édilité		
ARTICLE	Exercice 2021	Exercice 2022
Article 1 : Prélèvements sur fonds d'édilité	0	0
TOTAL CHAPITRE XX IV	0	0
RECETTES EXTRAIT CONCERNANT L'EDILITE	0	0

EXTRAIT CONCERNANT L'EDILITE
DEPENSES

DEPENSES

CHAPITRE XX : Remboursement des emprunts d'édilité		
ARTICLE	Exercice 2021	Exercice 2022
Article 1 : Remboursement des emprunts d'édilité	0	0
TOTAL CHAPITRE XX	0	0
CHAPITRE XXII : Urbanisme-Edilité		
ARTICLE	Exercice 2021	Exercice 2022
Article 4 : Urbanisme-Edilité	0	0
TOTAL CHAPITRE XXII	0	0
CHAPITRE XX IV : Versement au fonds d'édilité		
ARTICLE	Exercice 2021	Exercice 2022
Article 1 : Versement au fonds d'édilité	0	0
TOTAL CHAPITRE XX IV	0	0
DEPENSES EXTRAIT CONCERNANT L'EDILITE	0	0

**COMPTE HORS BUDGET
RECETTES**

RECETTES

CHAPITRE XXX : Fonds propres de la commune ou de la ville		
ARTICLE	Exercice 2021	Exercice 2022
Article 1 : Fonds de réserve	0	0
Article 2 : Fonds d'investissement	0	0
Article 3 : Fonds d'édilité	0	0
Article 4 : Avance de trésorerie et remboursement correspondant	0	0
Article 5 : Recettes et dépenses d'ordre	0	0
Article 6 : Produit vente des animaux ou matériels mis en fourrière et non réclamés dans les délais réglementaires	0	0
TOTAL CHAPITRE XXX	0	0
TOTAL SECTION I		
CHAPITRE XXXI : Retenues d'office sur les rémunérations et versements correspondants		
ARTICLE	Exercice 2021	Exercice 2022
Article 1 : Impôt Unique sur les Traitements et Salaires (IUTS)	0	0
Article 2 : Fonds National de Retraites	0	0
Article 3 : Caisse National de Sécurité Sociale	0	0
Article 4 : Cautionnement Receveur	0	0
Article 5 : Retenues Judiciaires	0	0
TOTAL CHAPITRE XXXI	0	0
CHAPITRE XXXII : Retenues des délégations souscrites et versements correspondants		
ARTICLE	Exercice 2021	Exercice 2022

CHAPITRE XXXII : Retenues des délégations souscrites et versements correspondants		
ARTICLE	Exercice 2021	Exercice 2022
Article 1 : Délégation de solde	0	0
Article 2 : Banques	0	0
Article 3 : Crédits agricoles	0	0
Article 4 : Crédits automobiles	0	0
Article 5 :	0	0
TOTAL CHAPITRE XXXII	0	0
CHAPITRE XXXIII : Fonds transitant par la caisse de la collectivité		
ARTICLE	Exercice 2021	Exercice 2022
Article 1 : Recettes effectuées pour le compte de l'Etat et versement correspondants	0	0
Article 2 : Recettes effectuées pour le compte d'une autre collectivité et versements correspondants	0	0
Article 3 : Sommes perçues par erreur et remboursements correspondants	0	0
Article 4 : Réception prêt aux habitants et distribution aux bénéficiaires	0	0
Article 5 : Récupération prêt auprès des bénéficiaires et remboursements à l'organisme prêteur	0	0
TOTAL CHAPITRE XXXIII	0	0
TOTAL SECTION II		
RECETTES COMPTES HORS BUDGET	0	0

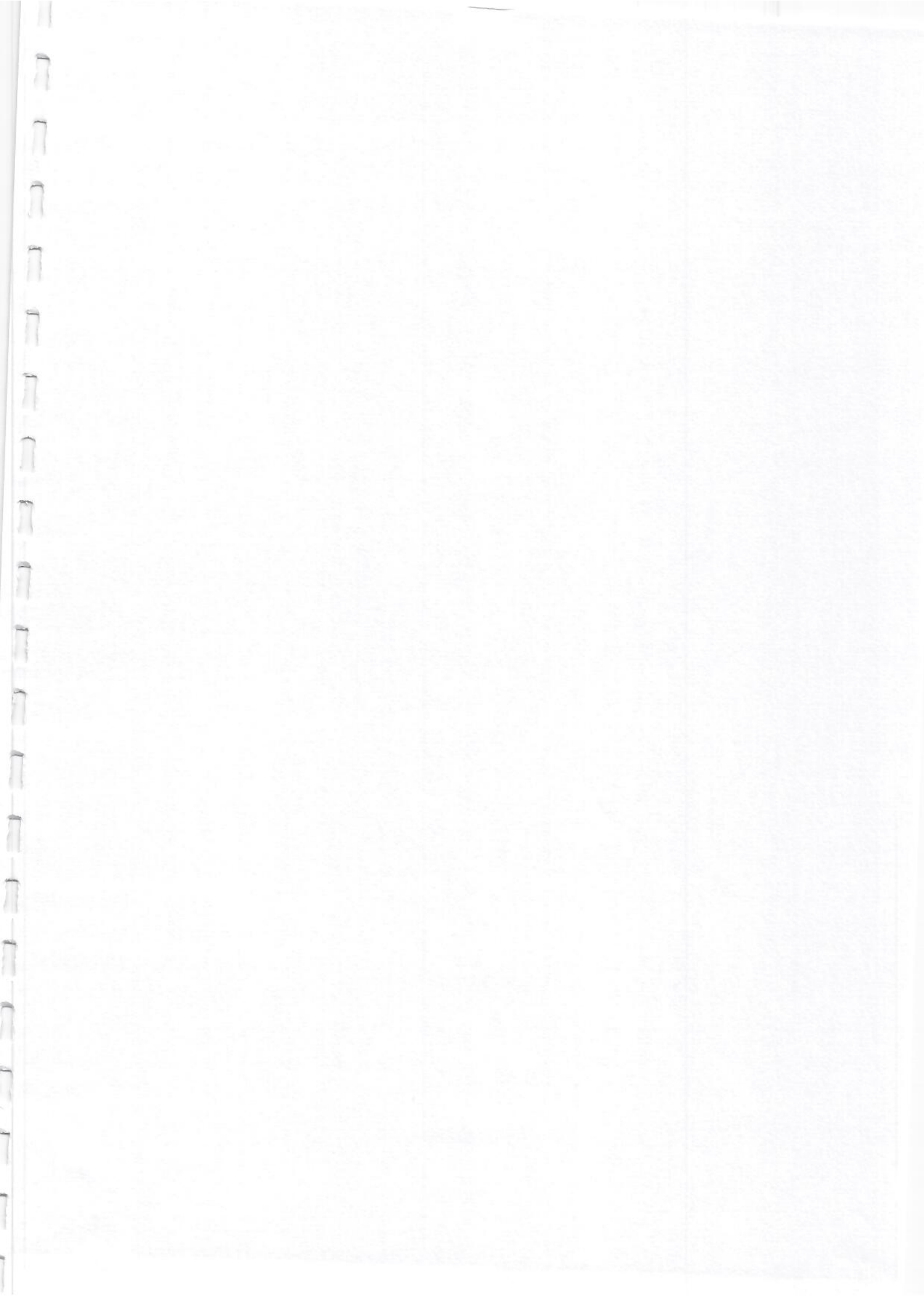
COMPTE HORS BUDGET
DEPENSES

DEPENSES

CHAPITRE XXX : Retenues d'office sur les rémunérations et versements correspondants		
ARTICLE	Exercice 2021	Exercice 2022
Article 1 : Fonds de réserve	0	0
Article 2 : Fonds d'investissement	0	0
Article 3 : Fonds d'édlité	0	0
Article 4 : Avance de trésorerie et remboursement correspondant	0	0
Article 5 : Recettes effectuées pour le compte de l'Etat et versement correspondants	0	0
Article 6 : Produit de vente fourrière	0	0
TOTAL CHAPITRE XXX	0	0
TOTAL SECTION I		
CHAPITRE XXXI : Retenues d'office sur les rémunérations et versements correspondants		
ARTICLE	Exercice 2021	Exercice 2022
Article 1 : Impôt Unique sur les Traitements et Salaires (IUTS)	0	0
Article 2 : Fonds National de Retraites	0	0
Article 3 : Caisse National de Sécurité Sociale	0	0
Article 4 : Cautionnement Receveur	0	0
Article 5 : Retenues Judiciaires	0	0
TOTAL CHAPITRE XXXI	0	0
CHAPITRE XXXII : Retenues des délégations souscrites et versements correspondants		
ARTICLE	Exercice 2021	Exercice 2022

CHAPITRE XXXII : Retenues des délégations souscrites et versements correspondants

ARTICLE	Exercice 2021	Exercice 2022
Article 1 : Délégation de solde	0	0
Article 2 : Banques	0	0
Article 3 : Crédits agricoles	0	0
Article 4 : Crédits automobiles	0	0
Article 5 :	0	0
TOTAL CHAPITRE XXXII	0	0
CHAPITRE XXXIII : Fonds transitant par la caisse de la collectivité		
ARTICLE	Exercice 2021	Exercice 2022
Article 1 : Recettes effectuées pour le compte de l'Etat et versement correspondants	0	0
Article 2 : Recettes effectuées pour le compte d'une autre collectivité et versements correspondants	0	0
Article 3 : Sommes perçues par erreur et remboursements correspondants	0	0
Article 4 : Réception prêt aux habitants et distribution aux bénéficiaires	0	0
Article 5 : Récupération prêt auprès des bénéficiaires et remboursements à l'organisme prêteur	0	0
TOTAL CHAPITRE XXXIII	0	0
TOTAL SECTION II		
DEPENSES COMPTES HORS BUDGET	0	0



LE PRESENT BUDGET GENERAL A ETE VOTE ET DELIBERE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN SA SEANCE ORDINAIRE DU EST ARRETE EN RECETTES ET EN DEPENSES A LA SOMME DE : DEUX CENT QUARANTE HUIT MILLIONS TROIS CENT DIX MILLE(248 310 000) FCFA



REPARTI COMME SUIV :

TITRE I OU BUDGET DE FONCTIONNEMENT : SOIXANTE DIX SEPT MILLIONS HUIT CENT MILLE(77 800 000) FCFA

TITRE II OU BUDGET D'INVESTISSEMENT : CENT SOIXANTE DIX MILLIONS CINQ CENT DIX MILLE(170 510 000) FCFA

TITRE III OU BUDGET DE L'EXTRAIT CONCERNANT L'EDILITE : ZERO(0) FCFA

TITRE IV OU BUDGET DES COMPTES HORS BUDGET : ZERO(0) FCFA

<p>POUR LE CONSEIL COMMUNAL</p> <p>A TOUNOUGA Le <i>20/12/2021</i></p>	<p>POUR LA PREFECTURE</p> <p>A GAYA Le <i>22/1/2022</i></p>
 <p>LE PRESIDENT LE MAIRE TRA MOUSSA OUSMANE</p>	 <p>LE PREFET REPUBLIQUE DU NIGER REGION DE DOSTO LE PREFET DEPARTEMENT DE GAYA MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA LOCALISATION CENTRALISIEE</p>

BUDGET ORDINAIRE

Introduction

A. RECETTES

SECTION 1 : RESSOURCES FISCALES

Chapitre I : Fiscalité d'Etat concédée à la Commune

Article 4 : Impôts rétrocédés

Prévision 2021 : 11 000 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 6 885 204 F

Article 1 : Taxe immobilière

Prévision 2022 : 500 000 F

Commentaire :

Il est institué au profit du budget de l'état et du budget des collectivités territoriales une taxe immobilière sur les biens des personnes physiques et morales.

Le produit de la taxe est reparti comme suit :

- ✚ 50% pour le budget de l'état
- ✚ 50 % pour le budget des collectivités territoriales, dont 10% à la région et 90% à la commune

Article 2: Taxe professionnelle

Prévision 2022 : 2 000 000

Commentaire :

Il est institué au profit du budget des collectivités territoriales une taxe professionnelle à laquelle est soumise toute personne qui exerce qui relève d'un régime réel d'imposition. Cette taxe est personnelle et annuelle. Elle est totalement rétrocédée aux collectivités territoriales. Son produit est reparti ainsi qu'il suit entre collectivités territoriales :

- ✚ 20% pour la région
- ✚ 80% pour la commune

Article 1 : impôts synthétiques

Prévision 2022 : 10 000 000

Commentaire :

L'impôt synthétique est un forfait représentatif de tous les impôts dus pour l'exercice de la profession, sans préjudice de la perception des taxes locales et du précompte au titre de l'impôt sur les bénéfices. Son produit est reparti comme suit :

- ✦ 60% pour le budget de l'Etat
- ✦ 40% pour le budget des collectivités territoriales, la part revenant aux collectivités est répartie comme suit :
 - 10% à la région
 - 90% à la commune

Article 7 : Prélèvement sur les droits d'enregistrement

Prévision 2022 :0F

Commentaire :

Les droits d'enregistrement perçus lors de l'enregistrement des actes de cession d'immeubles non bâtis au cours de la première formalité sont rétrocédés à 20% au profit de la collectivité territoriale qui les a transmis.

Le montant rétrocédé est reparti ainsi :

5% à la région

95% à la commune

TOTAL DU CHAPITRE I = 12 500 000 FRANCS CFA

Chapitre II : Impôts et taxes propres à la Commune

Article1 : Taxe Municipale ou de voirie :

Prévision 2021 :44 600 321 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 2022 :8 630 300 F

Commentaire :

La taxe municipale est de : 700 F par an et par personne imposable.

En outre, la prévision annuelle 2022 d'un montant estimatif du rôle de l'exercice, nous faisons également cas des montants non recouverts des cinq exercices précédents 2017 (7 236 060 F) 2018 (3 696 336 F), 2019 (8 668 100 F) 2020 (8 668 575F)et 2021 (8 668 575 F). La commune entreprendra des stratégies efficaces de recouvrement.

Article2 : Taxes sur les taxis, moto taxis, charrettes, exploités à des fins lucratives et autres embarcations

Prévision 2021 :1 000 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 2022 :3 000 000 F

Commentaire :

1. Le montant de la taxe maximum sur les charrettes exploitées à des fins lucratives par an :

+ Charrette bovine : 3 500 FCFA

+ Le montant retenu par le conseil est de :1 000 FCFA

2. le montant de la taxe maximum sur les embarcations par an est de :

+ Pour les pirogues à moteur à usage commercial est de :10 000

+ Pour les pirogues sans moteur à usage commercial est de 5 000 FCFA

+ Le montant retenu par le conseil est de : 5 000 FCFA pour les pirogues à moteurs et 2 500 CFA pour les pirogues sans moteurs

La recette est recouvrée principalement auprès des charretiers exploitants à but lucratifs et les piroguiers. La prévision est revue à la hausse car la commune s'engage à établir les rôles des exploitants de charrettes et autres embarcations (cas de l'embarcation à Dolé et Gatawani à partir d'une opération de recensement des exploitants).

Article 4 : Taxes sur les artistes et sur la publicité extérieure (supports fixes)

Prévision 2021 :100 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 2022 :500 000 F

Commentaire :

Nous ne disposons pas d'artiste professionnel par conséquent nous devons prévoir d'éventuels artistes qui animeront la commune

Le montant retenu par jour d'activité par un artiste est de :

+ Artiste sans troupe : 500 FCFA

+ Artiste avec troupe :1 000 FCFA

Article 5 : Taxes sur le commerce de bétail

Prévision 2021 :100 000 F

Réalisation 2021 au 31 octobre 20210 F

Prévision 2022 :2 000 000 F

Commentaire :

Le montant maximum de la taxe est fixé ainsi qu'il suit :

Chevaux, bœufs, dromadaires :500 FCFA par unité

Anes, moutons et chèvres :100 FCFA par unité

La prévision est augmentée à son niveau de 2021 malgré qu'il n'y ait aucun recouvrement. Nous envisageons des rencontres avec les intermédiaires.

Article 6 : Taxes sur les établissements insalubres dangereux ou incommodes, sur les pompes d'hydrocarbures, les dépôts -colis, d'hydrocarbures et les exploitations de moulins à grains....

Prévision 2021 :500 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 20222 000 000 F

Commentaire :

Le montant maximum de la taxe sur l'exploitation des moulins à grain est de 15 000 FCFA Par an.

Le conseil déterminera le montant à prélever

La prévision est revue à la hausse par rapport à son niveau de l'exercice précédent (la commune prélève cette taxe annuelle de 6 500 Francs auprès des exploitants de moulins à grains, 10 000 FCFA les boulangeries et 5 000 FCFA autres étalages. Il est prévu d'accentuer des actions de sensibilisations auprès de ces exploitants.

TOTAL DU CHAPITRE II = 16 130 300 FRANCS CFA

Chapitre III : Taxes indirectes

Article 1 : Taxe sur les colporteurs et marchands ambulants

Prévision : 2021100.000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 0 F

Prévision 2022 :500 000 F

Commentaires

Le montant maximum de la taxe sur les colporteurs et marchands ambulants est de 30 000 FCFA/an

Le conseil prévoit une taxe journalière d'un montant de 100 à 200 FCFA /Jour selon la quantité et la qualité de la marchandise.

Article2 : Taxe de stationnement et vente sur les marchés aménagés ou non

Prévision : 20211 000 000 F

Réalisation au 31 octobre 20213 138 500 F

Prévision 2022 :6 000 000 F

Commentaire :

Cette taxe est due sur les marchés aménagés ou non

Le montant maximum de la taxe est fixé comme suit :

- ± Véhicule (en absence de gare routière) par véhicule 300 F/jour
- ± Produits vivriers en gros et demi gros 100 F/jour
- ± Tissus, bijouterie, poissonnerie 50F/jour
- ± Vêtement, literie, nattes, objets divers et machine à coudre (tailleurs) 100 FCFA/Jour
- ± Produits vivriers au détail (mil, riz, sorgho, maïs), viande, volaille, poisson, pain, légume et fruits 50F/jour

La prévision est revue à la hausse compte tenu du taux assez concluant de son recouvrement en 2021 (314 %).

Article 3: Taxe de stationnement et vente sur les trottoirs et places autres que les marchés

Prévision : 20210 F

Réalisation au 31 octobre 20210F

Prévision 2022 :1 000 000 F

Commentaire :

Le montant maximum de la taxe est le double des montants applicables sur les marchés

Article 4 : Taxe d'abattage des animaux de boucherie et taxe sur la production agricole marchande

Prévision 2021:300 000 F

Réalisation au 31 octobre 20210 F

Prévision 2022 :1 500 000 F

Commentaire :

Le montant maximum de la taxe est fixé comme suit :

Bovins : 500FCFA par tête

Ovin et caprins par tête : 100 FCFA

Le conseil prévoit une Taxe de :

Bovins : 200 FCFA

la prévision est quand même revue à la hausse bien que cette taxe n'a été recouvrée. Une offensive vers les contribuables et un suivi régulier sont nécessaires afin de faciliter son recouvrement.

Article 5 : Taxe sur les spectacles et divertissement

Prévision 2021:300 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021:0 F

Prévision 2022:300 000 F

Commentaire :

Elle est applicable aux spectacles en général, jeux divertissements, et toutes manifestations organisées ou exploitées soit habituellement soit occasionnellement dans un but commercial ou lucratif.

Pour le taux de la taxe voir le code général des impôts.

la prévision est quand même maintenue. Une offensive vers les contribuables et un suivi régulier sont nécessaires afin de faciliter son recouvrement.

Article 7 : Taxe sur le droit de sortie des véhicules de transport public de personnes ou de marchandises sortant du territoire de la Commune lorsqu'ils ont été chargés dans la Commune.

Prévision 2021:500 000 F

Réalisation au 31 octobre 20210 F

Prévision 2022:1 000 000 F

Commentaire :

Cette taxe est perçue auprès des véhicules sortant du territoire lorsqu'ils ont été chargés dans la commune. La commune entreprendra des démarches auprès des syndicats concernés afin de faciliter son recouvrement. Le montant maximum de la taxe par sortie voir le code général des impôts

TOTAL DU CHAPITRE III = 10 300 000 FRANCS CFA

Chapitre IV : Taxes rémunératoires

Article 2 : Taxe d'identification des animaux.

Prévision 2021 :200 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021:0 F.

Prévision 2022 :1 000 000 F

Commentaire :

Il s'agit d'une taxe rémunératoire d'identification des animaux lors des transactions, la taxe est payée à parts égales par l'acheteur et le vendeur.

Le montant maximum est de :

✦ Chèvres et moutons : 200 FCFA/unité

✦ Anes : 300 FCFA/unité

✦ Bœufs et chevaux : 500 FCFA/unité

Le conseil décidera des montants à allouer

▪ Chèvres et mouton : 100 FCFA

- Anes : 100 FCFA
- Bœufs et chevaux : 200FCFA

La prévision est maintenue tout en espérant la réouverture définitive de la frontière Nigéro-Nigériane.

Article3: Frais de gardiennage fourrière pour animaux et véhicules.

Prévision 2021 :200 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :12 500 F

Prévision 20222 000 000 F

Commentaire :

Le montant de la taxe est fixé comme suit :

- ⚡ Moutons et chèvres : 500 FCFA par jour et par tête
- ⚡ Anes et Bœufs : 1 000 FCFA par jour et par tête

La prévision est revue à la hausse par rapport à son niveau de 2021, nous avons enregistré entre novembre et le début du mois de décembre un montant de plus de 300 000 FCFA. Ainsi des mesures efficaces doivent être identifiées et appliquées pour faciliter son recouvrement.

Article 4: Taxe Gare routière et taxe de parking

Prévision 2021 :3 000 000 F

Réalisation au 31 octobre 20213 112 000 F

Prévision 2022 : 5 000 000 F

Commentaire :

La taxe gare routière est perçue concomitamment avec celle de droit de sortie

Avec un taux de recouvrement atteignant 103,73 %, la prévision de cette taxe peut être revue à la hausse par rapport à son niveau de l'exercice précédent.

Article5: Produit de cessions des services de santé, d'agriculture, des ressources animales et de l'environnement.

Prévision 2021 :300 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Commentaire :

Article6: Frais de signature, frais d'établissement des actes de cession de terrain non bâtis, taxes sur les constats de mise en valeur et taxe de mutation du titre provisoire de propriété et frais d'établissement de propriété provisoire rurale.

Prévision 2021 500 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 2022 :500 000 F

Commentaire :

Cette Prévision est maintenue bien que l'on a enregistré aucun recouvrement en 2021, des dispositions seront prise pour mettre la commune dans ses droits.

Article 7: Location salle de Réunion

Prévision 2021 :200 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 110 000 F

Prévision 2022 :500 000 F

Commentaire :

Le conseil prévoit un taux forfaitaire de 20 000 à 50 000FCFA/ jour pour la location

Cette prévision est inscrite afin de permettre à la commune d'augmenter ses recettes

TOTAL DU CHAPITRE IV = 9 000 000 FRANCS CFA

TOTAL DE LA SECTION1 = 47 930 300 FRANCS CFA

SECTION2 : RESSOURCES NON FISCALES

Chapitre V : Produits par nature

Article1 : Location de matériel et de véhicule

Prévision 2021:2 500 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :50 000 F

Prévision 2022 :3 000 000 F

Commentaire :

Cette faible recette est due au fait du mauvais état du tracteur. la prévision est légèrement revue à la hausse tout en espérant la réparation du tracteur par conséquent ,un comité compose de : l'agent communal de l'agriculture, le secrétaire général et le secrétaire municipal seront responsabilisés dans la gestion de l'exploitation des activités du tracteurs.

Article2: location d'immeubles et retenues pour logement ...

Prévision 2021 : 0 F

Réalisation au 31 Octobre 2021:0 F

Prévision 2022.....500 000F

Commentaire :

Il s'agit principalement des frais rétrocedés par..... Suite à la location des magasins de la commune

Article3 : Exploitation des carrières ...

Prévision 2021 : 5 000 000 F

Réalisation au 31 Octobre 2021:0 F

Prévision 2022.....5 000 000F

Commentaire :

Cette prévision est envisagée du fait des opportunités de recouvrement qui s'offrent à la commune à l'occasion de démarrage prochain du projet de réhabilitation des pistes rurales

Article7 : Taxe d'occupation du domaine public de la Commune

Prévision 2021 :300 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021:0 F

Prévision 2022 :2 000 000 F

Commentaire :

Le montant de la prévision devrait être versé par les boutiquiers, les propriétaires des kiosques et des magasins occupant les domaines publics.

TOTAL DU CHAPITRE V = 10 500 000 FRANCS CFA

Chapitre VI : Produit divers

Article2 : Tout ou partie des amendes forestières prononcées pour des délits commis sur le territoire communal

Prévision 2021 :700 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021784 245 F

Prévision 2022 :2 000 000 F

Commentaire :

La prévision est revue à la hausse par rapport à l'exercice précédent. Les agents des eaux et forêts devront être accompagné par la commune pour qu'ils puissent assurer bien leur travail.

Article3 : Dotation du fonds d'appui à la décentralisation

Prévision 2021 :5 000 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 : 371 744 F

Prévision 2022:5 000 000 F

Commentaire :

La prévision est maintenue par rapport à son niveau de l'exercice précédent,

Article4: Produit vente des animaux ou matériels mis en fourrière et non réclamés dans les délais réglementaires

Prévision 2021 :200 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 2022:0 F

Commentaire :

TOTAL DU CHAPITRE VI = 7 000 000 FRANCS CFA

Chapitre VII : Ressources exceptionnelles

Article3 : Subvention exceptionnelle

Prévision 20210F

Réalisation au 31 octobre 2021 :457 072 F

Prévision 2022 : 12 369 700 F

Commentaire

La prévision est revue à la hausse, nous espérons toujours une subvention exceptionnelle d'un partenaire

Article5 : Recettes imprévues

Prévision 20210 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 2022 : F

Commentaire :

TOTAL DU CHAPITRE VII = 12 369 700 FRANCS CFA

TOTAL DE LA SECTION 2 = 29 869 700 FRANCS CFA

TOTAL RECETTES DU BUDGET ORDINAIRE = 77 800 000 F CFA

BUDGET ORDINAIRE

B. DEPENSES

Section1 : Dette

CHAPITRE I : Remboursement des Emprunts d'Investissement

Article7 : Autres dettes

Prévision 2021 : 2 886 800 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 2022 :2 886 800 F

Commentaire :

La prévision est faite pour prendre en charge uniquement le règlement définitif de la dette de la CAIMA (tracteur) pour un montant de 2 886 800 Francs.

TOTAL DU CHAPITRE I = 2 886 800 FRANCS CFA

TOTAL DE LA SECTION 1 = 2 886 800 FRANCS CFA

Section2 : Services Généraux

Chapitre II : Conseil et commissions

Article1 : Indemnités de session et vacation

Prévision 2021 :1 560 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :300 000 F

Prévision 2022 :1 700 000 F

Commentaire :

Le montant de la prévision sera utilisé pour la prise en charge des indemnités de session de 14 conseillers municipaux et 3 membre de droit (17 conseillers x 5 000 F/conseillers x (4 jours/session x 4 sessions) + (17 Conseillers x5.000/conseiller x (2 jours/Session x 2 sessions extraordinaires) = 1 700 000) .

Article2 : Indemnités de déplacement

Prévision 2021 :500 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 2022 :500 000 F

Commentaire :

Cette prévision est faite pour prendre en charge les frais de déplacement des conseillers en mission.

Article 3: Matériels et fournitures

<u>Prévision 2021</u>	250 000 F
<u>Réalisation au 31 octobre 2021</u>	119 000 F
<u>Prévision 2022</u> :.....	300 000 F

Commentaire :

Cette prévision est faite pour l'achat des kits et la reprographie des documents adressés aux conseillers lors des sessions et pour le besoin d'archivage.

Article 4: Frais de transport

<u>Prévision 2021</u> :.....	294 000 F
<u>Réalisation au 31 octobre 2021</u>	59 000 F
<u>Prévision 2022</u> :.....	414 000 F

Commentaire :

Le montant concerne les frais de transport allée – retour des conseillers municipaux. Soit 5000 F/ Conseiller non résident x 13 non-résidents x 6 sessions+ (1000 F/Conseiller résident x 4 conseillers résidents x 6 sessions).

Article 5: Entretien Salle Conseil

<u>Prévision 2021</u> :.....	700 000 F
<u>Réalisation au 31 octobre 2021</u> :	598 570F
<u>Prévision 2021</u> :.....	1 000 000 F

Commentaire :

Cette prévision est faite afin d'entretenir la salle habituelle du Conseil.

Article 6: Frais médicaux

<u>Prévision 2021</u> :.....	200 000 F
<u>Réalisation au 31 octobre 2021</u>	0 F
<u>Prévision 2022</u> :.....	300 000 F

Commentaire

Cette prévision est faite pour la prise en charge à hauteur de 80% des conseillers malades au cours d'une session.

Article 7: Indemnités du Maire et de l'adjoint au Maire

<u>Prévision 2021</u> :.....	13 818 750 F
<u>Réalisation au 31 octobre 2021</u> :	3 325 005 F

Prévision 2022 :3 528 000 F

Cette prévision prend en charge le montant prévisionnel des indemnités sus indiquées pour l'exercice 2022 ; soit 3 528 000 Francs, il est important de souligner qu'il y a des arriérées des exercices de 2011 à 2020 soit (9 565 000) F, qui seront épurés après recouvrement des arriérées de la taxe municipale et autres opportunités.

TOTAL DU CHAPITRE II = 7 742 000 FRANCS CFA

Chapitre III : Personnel

Article 1 : Personnel permanent

Prévision 2021:9 925 395 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :3 270 616 F

Prévision 2022 :6 000 000 F

Commentaire :

La prévision correspond à un montant prévisionnel des salaires du personnel permanent au titre de l'exercice 2022 (soit 6 000 000) FCFA auquel s'ajoute le stock d'arriérées de salaires des exercices précédents (7 774 182) qui seront épurés au même titre que les indemnités ci-dessus.

Article 2 : Personnel temporaire

Prévision 2021:1 740 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :1 215 000 F

Prévision 2022 :1 990 000 F

Commentaire :

Le montant de la prévision sera pour le personnel utilisé par la commune moyennant une gratification. Il s'agit des 3 manoeuvres à raison de 15 000F par mois et par manoeuvre, 4 Gardiens à raison de 15 000 F par mois et par Gardien, 6 matrones à raison de 5 000 Francs par mois pour chacune d'elles et 2 chauffeurs à raison de 15 000 par mois et par chauffeur.

Article 3 : Charges sociales

Prévision 2021464 144F

Réalisation au 31 octobre 20210 F

Prévision 2022 :1 014 000 F

Commentaire

Cette prévision correspond à la charge patronale devant être versée au titre de l'exercice 2022 par la commune à la CNSS (6 000 000 *16,9%), auxquels s'ajoute également des arriérés CNSS des années précédentes qu'il faut obligatoirement épurés (soit) FCFA.

Article4 : Indemnités diverses

<u>Prévision 2021</u> : 1 778 125 F
<u>Réalisation au 31 octobre 2021</u> : 1705 000 F
<u>Prévision 2022</u> :2 500 000 F

Commentaire

La prévision concerne les indemnités de déplacement du personnel et services technique réquisitionnés.

Article6 : Frais médicaux

<u>Prévision 2021</u>	200 000 F
<u>Réalisation au 31 octobre 2021</u> :0 F
<u>Prévision 2022</u> :500 000 F

Commentaire

Le montant pourrait être utilisé pour la prise en charge de 80% des frais médicaux des agents de la mairie.

Article7 : Transport & déplacement du personnel

<u>Prévision 2021</u>	300 000 F
<u>Réalisation au 31 octobre 2021</u> :295 900 F
<u>Prévision 2022</u> :750 000 F

Commentaire :

cette prévision est faite pour prendre en charge, les frais de transport et/ou carburant dus aux déplacements du Personnel

TOTAL DU CHAPITRE III = 12 754 000FRANCS CFA

Chapitre IV : Fonctionnement

Article1 : Matériel et mobilier de Bureaux

<u>Prévision 2021</u> ;.....	700 000 F
<u>Réalisation au 31 octobre 2021</u> :599 760F
<u>Prévision 2022</u> :1 000 000 F

Commentaire :

Cette prévision est faite, pour prendre en charge l'achat et la réparation des mobiliers de bureau

Article2 : Transport, matériel de garage et atelier.

<u>Prévision 2021</u>	200 000F
<u>Réalisation au 31 octobre 2021</u> :0F

Prévision 2022 :500 000 F

Commentaire

Le montant de la prévision servira réparer le tracteur en Panne et à régler les factures de réparations des véhicules et les achats de carburant et de lubrifiant pour des missions de la Mairie.

Article3 : Fournitures de bureaux

Prévision 2021 :900 000F

Réalisation au 31 octobre 2021 :912 035F

Prévision 2022 : 1 000 000 F

Commentaire

La prévision fera face aux frais d'achat de carnets infalsifiables, des fournitures de bureaux et de frais de saisies et de photocopies des documents de la Mairie.

Article4 : Eau, Electricité, gaz, téléphone communication.

Prévision 2021 :412 963F

Réalisation au 31 octobre 2021 :140 000 F

Prévision 2022 : 507 200 F

Commentaire

Cette prévision est faite pour prendre en charge les consommations d'eau, d'électricité et de communication pour la mairie.

Article5 : Entretien et équipement des bâtiments.

Prévision 2021 :300 000F

Réalisation au 31 octobre 2021 :235 000F

Prévision 2022 :1 000 000 F

Commentaire :

Le montant sera utilisé pour l'achat de serrures et les réparations de certaines portes, fenêtre, faux plafond pour les bureaux de la Mairie.

Article7 : Appui aux recouvrements

Prévision 2021 :600 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :271 000F

Prévision 2022 :1 000 000 F

Commentaire :

La prévision fera face aux dépenses occasionnées par les missions de recouvrements des diverses taxes et impôts.

TOTAL DU CHAPITRE IV = 5 007 200 FRANCS CFA

Chapitre V : Charges diverses

Article1 : Remises et primes

Prévision 2021 : 700 000 F
Réalisation au 31 octobre 2021 : 605 050 F
Prévision 2022 : 1 000 000 F

Commentaire :

Le montant prendra en charge les remises dues aux chefs de villages, des campements Peulh et aux collecteurs de taxes au niveau des marchés ainsi que les primes de rendement à son honorable chef de Canton.

Article2 : Fêtes et réception

Prévision 2021 : 100 000 F
Réalisation au 31 octobre 2021 : 0 F
Prévision 2022 : 300 000 F

Commentaire :

Cette inscription est faite pour faire face aux dépenses liées aux différentes missions officielles et les réceptions à l'occasion des fêtes et autres cérémonies.

Article3 : Fonds d'intervention

Prévision 2021 : 1 000 000 F
Réalisation au 31 octobre 2021 : 520 000 F
Prévision 2022 : 1 000. 000 F

Commentaire :

Cette prévision permettra de prendre en charge d'éventuelles interventions spéciales du Maire.

Article5 : Etat civil et recensement

Prévision 2021 : 100 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F
Prévision 2022 :300 000.F

Commentaire :

La prévision permettra de faire à d'éventuelles opérations de recensement au niveau des villages et Hameaux de la commune. Ainsi que l'achat des Carnets de Familles.

Article 6 : Police et sécurité

Prévision 2021:300 000F

Réalisation au 31 Octobre 2021 :100 000 F

Prévision 2022 :400 000.F

Commentaire :

Cette prévision permet de faire face aux frais d'interventions des forces de défense et de sécurité dans la Commune à la demande expresse du Maire ainsi que les renseignements fournis à l'autorité.

TOTAL DU CHAPITRE V = 3 000 000 FRANCS CFA

TOTAL DE LA SECTION 2 = 28 503 200 FRANCS CFA

Section 3 : Services de collectivités

Chapitre VI : Entretien des équipements Economiques

Article 1 : Route et piste

Prévisions 2021 :200 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 2022.....1 500 000 F

Commentaire

La prévision est faite pour répondre aux éventuelles sollicitations des usagers dans le cadre de l'entretien des voies d'accès dans la commune.

Article 2 : Fontaine et puits

Prévisions 2021 :100 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021:0 F

Prévision 2022.....500 000 F

Commentaire :

La prévision est faite pour faire face à d'éventuels entretiens des ouvrages hydrauliques de la commune

TOTAL DU CHAPITRE VI = 2 000 000 FRANCS CFA

Chapitre VII : Jeunesse, sports et culture.

Article3 : Squares et jardin publics

Prévision 2021 : 00 F

Réalisation au 31 octobre 2021 : F

Prévision 2022 :1 000 000.F

Commentaire

Cette prévision permettra de réaliser un jardin public autour de la mairie

Article5 : Activités sportives

Prévision 2021 :100 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :88 200 F

Prévision 2022 :200 000.F

Commentaire

Cette prévision prend en charge les frais d'organisation des différentes activités sportives.

Article6 : Activités Culturelles

Prévision 2021 : ;100 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 2022 :200 000.F

Commentaire

La prévision servira à faire face aux frais d'organisation des activités culturelles.

Article7 : Couverture médiatique

Prévision :100 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021:0 F

Prévision 2022..... 200 000 F

Commentaire

Le montant sera utilisé pour la couverture médiatique.

TOTAL DU CHAPITRE VII = 1 600 000 FRANCS CFA

Chapitre VIII : Voirie, hygiène, salubrité publique et la protection civile.

Article1 : Matériels et fourniture

Prévision 2021: 100 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 2022.....500 000 F

Commentaire :

Elle permet d'acheter des matériels et fournitures pour la salubrité publique et la protection civile

Article 2 : Eclairage Public

Prévision 2021:100 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 2022.....0 F

Commentaire :

Article3 : Hygiène et salubrité publique

Prévision 2021:100 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 : 0 F

Prévision 2022.....300 000 F

Commentaire :

Cette prévision couvre les dépenses liées à la salubrité publique et l'Hygiène

Article4 : Protection civile

Prévision 2021 :200 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :50 000 F

Prévision 2022 :300 000.F

Commentaire

Appui au service de la protection Civile en carburant et lubrifiant

TOTAL DU CHAPITRE VIII = 1 400 000FRANCS CFA

TOTAL DE LA SECTION 3 = 5 000 000 FRANCS CFA

Section4 : Service sociaux

Chapitre IX : Etablissements scolaires

Article1 : Entretien du mobilier

Prévision 2021: 200 000F

Réalisation au 31 octobre 2021 : 0 F

Prévision 2022 : 500 000 F

Commentaire :

La prévision prendra en charge les petites réparations de tables-bancs et d'autre mobilier des établissements

Article1 : Entretien de bâtiments scolaires

Prévision 2021 : 200 000F

Réalisation 2021 au 31 octobre 2021 : 0 F

Prévision 2022 : 800 000.F

Commentaire :

Elle couvre les dépenses d'entretien et de réhabilitation des bâtiments scolaires

Article3 : Transport

Prévision 2021 : 200 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 : 149 964 F

Prévision 2022 : 300 000.F

Commentaire

Cette prévision sera exclusivement utilisée pour le carburant des missions de l'inspecteur et ses conseillers, mais aussi et surtout l'acheminement des dotations des établissements et des fêtes scolaires, ...

Article5 : Alphabétisation

Prévision 2021: 100 000F

Réalisation au 31 octobre 2021 : 0 F

Prévision 2022 : 200 000.F

Commentaire

Cette prévision est faite pour accompagner les différents centres créés par la population

Article7 : Appui aux activités scolaires

Prévision 2021: 1 000 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 : 70 000 F

Prévision 2022 : 2 244 200 F

Commentaire :

Le montant prendra en charge les appuis à l'Inspection de l'enseignement Primaire pour les besoins en fournitures, les organisations des Examens de fin d'année, les forums sur l'éducation, la réalisation des mâts et drapeaux.

TOTAL DU CHAPITRE IX = 4 044 200 FRANCS CFA

Chapitre X : Formations Médicales.

Article1 : Matériels et fournitures

Prévision 2021 : 100 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 : 0 F

Prévision 2022 : 500 000 F

Commentaire

Cette prévision fera face à l'achat de petits matériels et fournitures pour les CSI et cases de santé

Article2 : Frais d'hospitalisation

Prévision 2021 : 200 000F

Réalisation au 31 octobre 2021 : 0 F

Prévision 2022 : 0.F

Commentaire

Article3 : Transport

Prévision 2021 : 100 000F

Réalisation au 31 octobre 2021 : 0 F

Prévision 2022 : 200 000.F

Commentaire

Prévision pour les transports des dotations, missions et aussi l'assistance en carburant pour les évacuations sanitaires.

Article4 : Assistance publique et contribution aux indigents dans les centres de santé et HD

Prévision 2021 : 100 000F

Réalisation au 31 octobre 2021 : 0 F

Prévision 2022 : 855 800.F

Commentaire

Cette prévision qui correspond aux 2% du budget de fonctionnement est faite pour venir en aide aux cas sociaux et les indigents dans les centres de santé de la commune et HD/Gaya.

Article5: Entretien des bâtiments

Prévision 2021 :100 000F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 2022 : 300 000.F

Commentaire :

La prévision fera face aux éventuelles assistances que pourrait apporter la Commune aux sinistrés et indigents.

TOTAL DU CHAPITRE X = 1 855 800 FRANCS CFA

TOTAL DE LA SECTION 4 = 5 900 000 FRANCS CFA

Section5 : Contributions – Subventions

Chapitre XI : Contributions – Subventions

Article1 : Contribution aux organismes d'intérêt commun

Prévision 2021100 000F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 2022 :300 000 F

Commentaire :

Cette contribution viendra en appui à la croix rouge et autres organismes d'intérêt commun

Article 4 : Subventions aux associations.

Prévision 2021:100 000F

Réalisation au 31 octobre 2021: 0 F

Prévision 2022 :100 000 F

Commentaire :

Le montant servira à faire face aux contributions de la commune aux diverses associations.

Article 6 : Contribution à l'AMN

Prévision 2021:100 000F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 2022 : 100 000 F

Commentaire :

Cette prévision sera utilisée pour payer la quote-part de la Commune aux cotisations pour l'association des Maires.

TOTAL DU CHAPITRE XI = 400 000 FRANCS CFA

TOTAL DE LA SECTION 5 = 400 000 FRANCS CFA

Section 6 : Approvisionnement des réserves

Chapitre XII : Versement au fonds d'investissement

Article 1 : Versement au fonds d'investissement

Prévision 2021 :	34 920 144 F
Réalisation au 31 octobre 2021	771 792 F
Prévision 2022 :	35 010 000 F

Commentaire :

Le montant de la prévision correspond à 45% des recettes du budget ordinaire de la Commune qui prendront en charge des dépenses d'investissement.

TOTAL DU CHAPITRE XII = 35 010 000 FRANCS CFA

TOTAL DE LA SECTION 6 = 35 010 000 FRANCS CFA

TOTAL DEPENSES DU BUDGET ORDINAIRE = 77 800 000 FCFA

BUDGET D'INVESTISSEMENT

C. RECETTES

Chapitre XXI : Produits divers

Article 1 : Dotation du fonds de péréquation

Prévision 2021 : 5 500 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 : 1 534 202 F

Prévision 2022 : 5 500 000.F

Commentaire

Prévision est maintenue

Total du chapitre XXII : 5 500 000 F CFA

Chapitre XXII : Ressources exceptionnelles

Article 4 : Subvention pour travaux d'investissement

Prévision 2021 : 130 000 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 : 53 866 725 F

Prévision 2022 : 130 000 000 F

Commentaire

Il s'agit de l'appui des partenaires techniques et financiers de la Commune pour l'investissement,

Total du chapitre XXII : 130 000 000 F CFA

Chapitre XXIII : Prélèvement sur fonds d'investissement.

Article 1 : Prélèvement sur fonds d'Investissement

Prévision 2021 : 34 148 352F

Réalisation au 31 octobre 2021 : 771 792 F

Prévision 2022 : 35 010 000 F

Commentaire :

Il s'agit ici de la participation du budget ordinaire (fonctionnement) au financement du budget d'investissement rendu obligatoire d'au moins 45% des recettes ordinaires (ref : CGCT)

TOTAL DU CHAPITRE XXIII = 35 010 000 FRANCS CFA

TOTAL RECETTES DU BUDGET D'INVESTISSEMENT = 170 510 000 F CFA

D. DEPENSES DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

Section 2 : Travaux Infrastructures

Chapitre XXI : Infrastructures Economiques

Article 1 : Voies de communication – Entretien pistes

Prévision 202120 000 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :9 899 091 F

Prévision 2022 :66 000 000 F

Commentaire :

Cette prévision servira à prendre en charge la réalisation d'un Dalot à quatre ouvertures sur l'axe Bouné-Bouné Tounouga.

Article 2 :Energie

Prévision 2021:3 000 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 2022 :5 000 000 F

Commentaire :

La prévision permettra d'entreprendre l'extension du réseau électrique dans certains gros villages de la commune.

Article 3 :Hydraulique,

Prévision 2021:15 320 144F

Réalisation au 31 octobre 2021 :10 410 005 F

Prévision 2022 :4 010 000.F

Commentaire :

Cette prévision facilitera l'entretien des réseaux d'eaux

Article 4 : Marché,

Prévision 2021:3 000 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 2022 : 3 000 000 F

Commentaire :

La prévision est faite en vue de permettre la construction des hangars au niveau du marché de Gattawani

Article6 : Abattoir séchoir

Prévision 20213 000 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 20220 F

Commentaire

Article7 : Infrastructures agricoles

Prévision 20211 000 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 :0 F

Prévision 202220 000 000 F

Commentaire :

Construction d'un magasin de stockage à Sabon Birni

TOTAL DU CHAPITRE XXI =.....98 010 000 FRANCS CFA

Chapitre XXII : Infrastructures Sociales

Article1 : Etablissements scolaires

Prévision 2021:15 000 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 : 6 081 464 F

Prévision 2022 :20 000 000.F

Commentaire

Cette prévision permettra de construire un mur de clôture à l'école centre de Sabon Birni

Article2 : Formations Médicales et centres sociaux

Prévision 2021:30 000 000 F

Réalisation au 31 octobre 2021 : 28 269 139 F

Prévision 2022 :